

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

2024-06-25

Présents : Anne Budillon (DP Gandins) / M. Charney (DP St Pancrasse) / Véronique Fernandez / Sandrine Zanghéri / Karine Guyonnet

Excusés : Sébastien Mathieu (DP Gaudes) ;

I) REPONSES AUX DELEGUES DE PARENTS :

a) Questions des délégués de parents de St Pancrasse

1) Pourquoi une gourde est-elle demandée dans les temps de pause méridienne ou de garderie du soir ? La question du bruit dans la salle polyvalente pendant le repas est également posée. Les parents se questionnent sur l'état de la salle polyvalente et l'évolution de son usage avec l'augmentation de l'accueil des enfants en pause méridienne (50 enfants par jour environ).

2) Pourquoi le tarif de garde pendant le temps de cantine est aussi élevé pour un enfant en maternelle ou en primaire ?

-La flexibilité de la garderie du matin est très appréciée en cas d'impondérable.

b) Délégués de Parents de l'école des Gaudes :

« Nous n'avons eu aucun retour des parents, donc c'est que tout va pour le mieux. Merci aux personnels de la mairie pour leur travail et leur disponibilité cette année ».

c) Questions des délégués de parents de l'école maternelle des Gandins :

Les parents ne connaissent pas les animateurs du périscolaire. Le fonctionnement du service et les prestations proposées ne sont pas toujours claires pour les parents. Un certain nombre de questions se posent : les animateurs sont-ils qualifiés ? Si oui quelles qualifications ? L'accueil du mercredi dépend-il du centre de Loisirs ou du périscolaire ?

Réponses :

La gourde n'est pas exigée, mais recommandée. Nous avons observé que les enfants buvaient plus lorsqu'ils disposent d'une gourde. La cantine dispose de verre pour tout le monde. En lien avec la sécurité des enfants, lorsqu'ils jouent dehors, avoir une gourde permet d'éviter les allées et venues aux toilettes où les enfants font gicler beaucoup d'eau, ce qui peut favoriser des chutes.

Concernant le bruit pendant le repas, la salle polyvalente à St Pancrasse n'a pas d'acoustique adaptée à un restaurant scolaire. Cela favorise la résonance et le bruit de 50 enfants, pénibles pour tous. Une

réflexion est en cours pour un rafraîchissement de la salle, nous pourrions également envisager des dispositifs d'atténuation du bruit.

Concernant la gestion collective du bruit pendant les repas, nous envisageons la mise en place de formations et de réponses pédagogiques plus adaptées au contexte de la pause méridienne. Le respect des enfants envers les animateurs, le respect de l'adulte est aussi un sujet qui mérite une réflexion collective entre les enfants, leur famille et nos services.

Le coût de la pause méridienne comprend le prix du repas (qui dépend seulement de l'âge de l'enfant) et le coût de la garderie qui dépend du QF de la famille. Les grammages en lien avec les quantités servies ne sont pas les mêmes pour les enfants de primaire et de maternel. Le tarif de garde est le même pour un enfant de maternel ou de primaire. C'est ainsi dans le règlement intérieur. Ce ne sont pas des prestations à la carte qui sont financées mais un service public dans sa globalité.

Pour rappels :

- Le service de restauration scolaire ne génère pas de bénéfice.
- Les charges relatives à la garde des enfants de moins de 6 ans ouvrent droit à un crédit d'impôts. Une attestation fiscale est systématiquement envoyée autour du mois de mars, par l'agent administratif à l'enfance jeunesse.

Les animateurs sont en partie qualifiés (BAFA), mais pas tous.

Un temps de rencontre en début d'année scolaire sera proposé aux familles afin de présenter les différents services (pause méridienne / Garderies du matin et du soir / Accueil des mercredis), à différencier du **centre de loisirs qui accueille les enfants uniquement pendant les vacances scolaires.**

II) BILAN DES ACTIONS REALISEES

Bâtiments, entretien et sécurisation des écoles

- Rénovation des Gaudes terminée dans le délai prévu
- Mallettes PPMS en place (Demande d'un diagnostic des gendarmes et pompiers) et auto évaluation de la sûreté des écoles réalisée en mai 2024 et présentée aux trois Directrices d'écoles. Le 17 juillet, une visite des gendarmes est également prévue pour un diagnostic « intrusion ».
- Gros travail d'embellissement et de structuration dans les salles d'accueil des Loupiots et des élémentaires.
- Les ménages quotidiens sont intégrés dans le planning journalier des agents, et les gros ménages se font pendant les vacances scolaires. Cela permet de proposer à nos agents des temps de travail plus conséquents qu'avec du périscolaire seul.
- Embellissement des salles de restauration scolaire (fresques) et achat de matériel (chaises, ...).

Accueil des enfants et de leur famille

- Afin de respecter rigoureusement les taux d'encadrements, renforcement des équipes pour faire face à l'augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires.
- Afin de répondre le plus possible aux besoins des familles, nous assouplissons et adaptons régulièrement notre fonctionnement (ex : délai d'inscription et désinscription, nous acceptons à la cantine les enfants absents à l'école le matin ...). Nos agents s'adaptent pour le bien de tous.
- A l'initiative des agents à St Hilaire : Plat « silencieux » pour les élémentaires des Gaudes : Entre l'entrée et le dessert, il est proposé aux enfants de manger en « silence ». Cela dure 5mn environ. Très nombreux dans le réfectoire, cela permet aux enfants de manger dans le calme. Pour les maternels, les agents proposent souvent des temps de plats « chuchotés », accompagnés par un conte ou une histoire. Nous avons constaté que les enfants sortent beaucoup plus calmes du restaurant scolaire depuis la mise en place de cette démarche.
- Des animations ont été proposées par les animateurs : décors de Noël, repas festifs ...
- Attention individuelle portée aux enfants, à la cantine prise en compte autant que faire se peut des particularités alimentaires
- Poursuite de l'usage des fiches de résolution de problème en cas de difficultés de comportement
- Accueil des familles en rdv à leur demande

Travail avec les équipes enseignantes

- Poursuite de l'aide aux devoirs et gestion des bénévoles. Quatre bénévoles sont prévus pour la rentrée scolaire 2024 à St Hilaire et une bénévole à St Pancrasse. Beaucoup de CP à St Pancrasse à la rentrée, nous sommes à la recherche de bénévoles !
- Prise en compte des APC (Activité Pédagogique Complémentaire) dans l'organisation du périscolaire
- Dialogue régulier et adaptation aux demandes des enseignantes
- Remplacement systématique des ATSEM absentes.
- Aide à l'habillage/ déshabillage en maternelle

Soin porté au travail d'équipe et à son ambiance

- Flexibilité et souplesse des agents qui s'adaptent régulièrement aux besoins du service dans la mesure de leurs autres engagements.
- Prise en compte des demandes individuelles des agents dans la limite des besoins du service.
- Structuration et consolidation du fonctionnement du restaurant scolaire (investissement dans du matériel, travail d'amélioration autour des normes d'hygiène et de désinfection des surfaces ...).

- Formations proposées cette année :
 - . Formation aux gestes qui sauvent en cas d'obstruction des voies aériennes et à la piqure d'adrénaline.
 - . Formations « Danger des écrans » et « Enfance maltraitée » pour un agent à St Pancrasse
 - . Formation compostage pour le restaurant scolaire par un maître composteur de la CCLG.

Projections pour 2024-2025

- L'organisation du travail pour l'année scolaire 2024/2025 est quasiment finalisée.
- Poursuite de l'aide aux devoirs et recrutement de bénévoles. Les familles peuvent également rechercher pour nous des bénévoles et nous les adresser pour validation.
- La question, déjà ancienne, de la future fin de bus de la pause méridienne va devoir être traitée et résolue pour septembre 2025. La réflexion est avancée. Aucune piste de solution n'est rejetée pour l'instant, ce sera le travail important à faire dès septembre 2024. La participation de quelques parents volontaires pour participer à cette réflexion est bienvenue.
- Restaurant scolaire : nouveaux matériels en place et fonctionnels. Le travail sur la cantine à 1€ est en cours, tout en préservant l'accès à tous les enfants. La participation de quelques parents volontaires est également bienvenue.
- Projet de participer au déficit locavore, proposé par la Communauté de Commune
- Fresque à venir dans la salle de restauration des maternels avec les chantiers jeunes
- Travaux des écoles : entretien de l'école et travaux prévus dans la classe de Madame Sagnes à St Pan. Budget validé par le CM pour un aménagement de la cour aux Gandins.
- Sécurisation des écoles en cours : mallettes PPMS OK, mais reste à suivre l'avis des pompiers. Un diagnostic de la gendarmerie et un plan d'actions en lien avec les intrusions va être prochainement réalisé.
- Travail et élaboration en équipe d'animation autour de la question du respect de l'adulte par les enfants.